ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme associatif et social

Question orale n° 1558

Texte de la question

M. Marc Reymann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le besoin de rénovation du patrimoine du tourisme social et associatif. Ce patrimoine, géré essentiellement par les associations à vocation sociale, comprend plus de 1 500 installations à travers la France, dont près de la moitié dans les zones rurales ou de moyenne montagne. Il accueille chaque année 4 millions de personnes et contribue tout particulièrement à permettre le départ des familles et des jeunes les plus modestes par une politique tarifaire accessible. Le secteur doit poursuivre la rénovation de ce patrimoine pour prendre en compte l'évolution de la demande et notamment de la composition des familles. Un plan patrimoine précédent a permis de rénover la moitié du parc ; il convient maintenant de procéder à la rénovation de l'autre moitié, évaluée à 2 milliards de francs, sur les six prochaines années. Le secteur associatif va assurer lui-même la moitié du financement, mais a un besoin impératif d'une aide de l'Etat car celle-ci déclenche les aides des collectivités territoriales et des autres financeurs possibles. Elle permet, en outre, de ne pas ajouter une nouvelle augmentation tarifaire à celle entraînée depuis le 1er janvier 2000 par le changement de régime fiscal d'une grande partie du secteur. Cette aide conditionne donc directement le maintien d'une politique sociale d'accès aux vacances. Le secteur du tourisme associatif a chiffré à 55 millions de francs par an (pendant six ans) l'aide de l'Etat qui permettrait de mener à bien ce plan de rénovation du patrimoine avec l'objectif du maintien d'une politique tarifaire accessible et le maintien d'équipements dans des zones ne disposant pas d'autre offre d'hébergement touristique collectif. Il lui demande quelle suite il entend donner à ce projet de reconduction d'un plan patrimoine pour le secteur du tourisme social et associatif.

Données clés

Auteur : M. Marc Reymann
Circonscription : Bas-Rhin (2e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 1558
Rubrique : Tourisme et loisirs
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 5982
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 octobre 2001
Question retirée le : 22 octobre 2001 (Retrait à l'initiative de l'auteur)